



ARTICLE

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur



Les prix du Ministre pour des créations didactiques d'une qualité exceptionnelle

Une entrevue avec Jean-Yves Lescop

professeur

Entrevue réalisée par Huguette Dussault
Télé-Université (TELUQ)

Ce prix du Ministre couronne du matériel didactique écrit en français destiné aux étudiantes et aux étudiants du premier cycle de l'enseignement universitaire. Jean-Yves Lescop a remporté le concours 1999 dans la catégorie "cours à distance", ainsi que Bernard Vallée l'un des principaux collaborateurs au projet.

REU-Site : Avec quelle création avez-vous gagné le prix du Ministre?

JYL : Ce que j'ai réalisé, avec une équipe de collaborateurs, c'est un cours sur l'utilisation des technologies informatiques dans l'enseignement du français au primaire et au secondaire. Ce cours, INF 3063 "Technologies informatiques et didactique du français", fait partie d'un programme de certificat en intégration des technologies informatiques en éducation. Le cours est effectivement en diffusion depuis quelques trimestres; à la clôture du trimestre de l'automne 1999, 58 étudiants l'avaient terminé et 35 y étaient toujours actifs.

REU-Site : Intégrer les TIC à l'enseignement, n'est-ce pas un défi pour l'enseignement à distance ?

JYL : Nous pensons l'avoir relevé. Oui, le cours entend bien amener l'étudiant à appliquer et intégrer les TIC en situation d'apprentissage. C'est un cours dans lequel les étudiants jouent un rôle très actif. Ils doivent explorer la documentation, la traiter, l'analyser, puis appliquer. Il faut dire que ceux qui s'inscrivent au cours sont tous des praticiens : ils enseignent effectivement le français dans au moins une classe. Cette condition permet au cours, même à distance, de réaliser un mariage, efficace pensons-nous, entre la théorie et la pratique. Comme je le dis quelque part à mes étudiants dans un des vidéos du cours : "On vous fournit les outils, on vous présente des modèles et vous avez le terrain..."

REU-Site : Étant donné cet objectif, quels choix médiatiques avez-vous faits pour les atteindre?

JYL : Personne ne sera surpris de ce que nous ayons choisi pour un cours **sur** les TIC, un cours **avec** les TIC. Oui, ce cours est entièrement multimédiatisé mais d'une façon particulière : tout le contenu notionnel et documentaire se trouve sur un seul support, soit un cédérom. On y trouve un centre de documentation avec des documents plein texte que l'étudiant peut imprimer, de nombreux *vidéoclips* (messages du professeur, témoignages d'enseignants), témoignages d'experts, séquences d'enseignement en classe), des logiciels et des didacticiels et aussi un dispositif de communication télématique.

REU-Site : Le comité de sélection du concours a particulièrement remarqué votre "souci d'adapter les choix médiatiques à l'état actuel de la technologie et à son degré de diffusion dans la population étudiante". Expliquez-nous ces choix.

JYL : Plusieurs raisons nous ont fait aboutir à cette formule médiatique du tout cédérom.

- D'abord, nous souhaitons que l'étudiant ait le sentiment d'un savoir "rassemblé"; on le plonge dans un environnement d'apprentissage.
- Nous voulions aussi que l'étudiant puisse travailler surtout en mode autonome, hors ligne; les étudiants, même enseignants, n'ont pas tous accès à un ordinateur performant, sans compter que rester branché pendant plusieurs heures comporte son lot d'inconvénients.
- Et puis, ce médium nous permet d'offrir un multimédia sans casse-tête, facile à utiliser et convivial. Tous les programmes auxiliaires (pour ouvrir des fichiers PDF, pour supporter les vidéo, etc...) se trouvent sur le cédérom et s'activent automatiquement lorsque nécessaire.
- Nous nous sommes aussi dit que le cédérom devait avoir une vie en dehors du cours. C'est ainsi que n'importe quel utilisateur du cédérom a accès à des ressources documentaires complètes notamment sur les programmes officiels de français du ministère de l'Éducation, la liste la plus à jour possible des logiciels éducatifs pertinents et l'utilisation de logiciels de modélisation de connaissances. C'est un peu comme quelqu'un qui regarderait un cours à la télévision sans être inscrit au cours.

REU-Site : Voilà sans doute plusieurs facteurs de réussite. Mais comment, dans ce cours à distance, l'étudiant est-il supporté et encadré ?

JYL : Le soutien à l'étudiant y prend plusieurs formes. D'abord, comme on le fait toujours à la Télé-université, nous nous sommes efforcés de structurer un cours qui soit autodidacte : cheminement bien balisé par une feuille de route explicite, rubriques claires, navigation simple, consignes précises, informations utiles toujours au bout du doigt; partout dans le cours, l'étudiant sait ce qu'il a à faire et dans quels délais. De plus, nous fournissons un encadrement télématique via internet. Tous les étudiants, rassemblés en groupes virtuels, doivent participer à trois forums thématiques animés par un tuteur. Les étudiants échangent aussi entre eux sur leurs projets, leurs expériences et travaillent en petites équipes par le truchement d'espaces communs réservés. Chaque étudiant peut aussi s'adresser par courriel à son tuteur et être assuré de recevoir normalement une réponse dans les 24 heures.

J'estime que l'intérêt des TIC pour l'enseignement à distance, que je pratique depuis plus de 15 ans, c'est en grande partie cette possibilité accrue d'échanges, de contacts, d'animation. Nos étudiants nous le disent. Et j'ai encore sous les yeux cette note d'une étudiante d'une région éloignée qui trouvait particulièrement intéressant le fait d'échanger des projets avec des collègues de partout.

REU-Site : Le comité de sélection a également signalé que le cours propose "un modèle didactique applicable dans une classe de français". Quel est ce modèle ?

JYL : Le cours est en effet très plastique, adaptable à divers environnements. Les étudiants apprécient cette caractéristique. J'aime bien l'analogie des blocs Lego. Le cours fournit les blocs, fournit un canevas mais l'étudiant définit ses propres objectifs, sélectionne les matériaux qui lui conviennent et tire ses propres conclusions. Le comité de sélection a peut-être aussi été sensible aux choix documentaires que nous avons faits : toutes les ressources présentées dans le cours sont des ressources disponibles dans toutes les commissions scolaires du Québec, des ressources publiques, gratuites ou peu coûteuses.

Février 2000